



Nom du tournoi:

Documents à déposer pour recevoir la ristourne régionale jusqu'à 100% de la portion régionale par équipe

OUI NON

1) Réception horaires et règlements au minimum 30 jours avant début du tournoi

--	--

2) Toutes les feuilles de pointage originales séparées par division et classe (maximum 30 jours après la fin du tournoi)

--	--

3) Tous les avis de sanction dûment remplis (Codes D et E) avec rapport de l'officiel (maximum 30 jours après la fin du tournoi)

--	--

4) Formulaires composition officielle de chaque équipe/ancien T112 (maximum 30 jours après la fin du tournoi)

--	--

5) Paiement complet de la facture (maximum 30 jours après la fin du tournoi)

--	--

6) Respect entier des règlements administratifs de Hockey Québec

--	--

Éligible à la ristourne

--	--

Date de la vérification: